

DÉLIBÉRATIONS

Envoyé en préfecture le 09/06/2020

Reçu en préfecture le 09/06/2020

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 063-216303065-20200608-DEL2020_19CCL-DE

DELIBERATION (2020-19) DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET : Création des comités consultatifs locaux

L'an deux mille vingt, le huit juin, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LA ROCHE NOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Pascal BRUHAT, Maire.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

Date de convocation : 4 juin 2020

Présents : MM. MMES : Pascal BRUHAT, Alain LAGRU, Gisèle TESTARD, Patrick JULLIEN, Pierre DUPECHER, Sébastien SIRIEIX, Patrick BOUDINHON, Thierry CHALENDARD, Sébastien GARREAU, Jean-Marie BILLY, Antoine MARCHAND, Pascal BERTRAND, Michel MARTINIANI, Marie-Aimée GUILMAN, Claire JEAN.

Secrétaire de séance : M. Alain LAGRU

Vu l'article L.2143-2 du Code Général des Collectivités Territoriales concernant la création des comités consultatifs locaux ;

Le Conseil municipal peut créer des comités consultatifs Locaux sur tout problème d'intérêt communal concernant tout ou partie du territoire de la commune. Ces comités comprennent des personnes qui peuvent ne pas appartenir au conseil, notamment des représentants des associations locales.

Sur proposition du Maire, il en fixe la composition pour une durée qui ne peut excéder celle du mandat municipal en cours.

Chaque comité est présidé par un membre du Conseil municipal, désigné par le Maire.

Les comités peuvent être consultés par le Maire sur toute question ou projet intéressant les services publics et équipements de proximité et entrant dans le domaine d'activité des associations membres du comité. Ils peuvent par ailleurs transmettre au Maire toute proposition concernant tout problème d'intérêt communal pour lequel ils ont été institués.

Monsieur le Maire propose de créer les comités consultatifs locaux ci-dessous et en fixe la composition à 5 membres élus et 5 membres non élus (qui seront nommés ultérieurement) :

- **Vie scolaire et périscolaire** : Gisèle TESTARD, Alain LAGRU, Pierre DUPECHER

- **Vivre ensemble, lien social** : Gisèle TESTARD, Sébastien SIRIEIX, Patrick BOUDINHON, Antoine MARCHAND, Claire JEAN

- **Entretien bâtiments et voirie** : Sébastien SIRIEIX, Patrick JULLIEN, Patrick BOUDINHON, Michel MARTINIANI, Pascal BERTRAND

- **Environnement, valorisation du patrimoine, cadre de vie** : Marie-Aimée GUILMAN, Pierre DUPECHER, Pascal BERTRAND

Après avoir délibéré, les membres du Conseil municipal, à l'unanimité :

approuvent la création des comités consultatifs locaux et leur composition.

Fait et délibéré, jour, mois et an que dessus.

Affiché le 9 juin 2020

Au registre sont les signatures,

En Mairie de La Roche Noire, 9 juin 2020.

Le Maire, Pascal BRUHAT.